CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E99647** **VALABLE JUSQU'AU** **02/02/2027**

ÉDITÉ LE 24/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/06/1997

Raison sociale : IDEAL CONFORT 22

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 04/12/2024

Capital : 30 000

RUE GLAIS BIZOIN
22600 LOUDEAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST BRIEUC 41246801900044

Siret : 412 468 019 00044

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5033272

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 114761890

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 114761890

Situation fiscale et sociale : A jour au 24/12/2025

Téléphone : 02 96 66 18 22 **Fax :**

Portable : 06 63 75 14 01

Responsabilité légale :
ROUILLARD GAETAN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / ROUILLARD SYLVAIN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / ROUILLARD PHILIPPE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.idealconfort22.fr

E-mail : gestion@idealconfort.com

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 892 571 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	6	09/11/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E99647** **VALABLE JUSQU'AU** **02/02/2027**

ÉDITÉ LE **24/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/06/1997
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 04/12/2024
Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST BRIEUC 41246801900044

Siret : **412 468 019** **00044**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 5033272

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 114761890

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 114761890

Situation fiscale et sociale : A jour au 24/12/2025

Raison sociale : **IDEAL CONFORT 22**

RUE GLAIS BIZOIN
22600 LOUDEAC

Téléphone : 02 96 66 18 22 **Fax :**
Portable : 06 63 75 14 01

Site Internet : http://www.idealconfort22.fr
E-mail : gestion@idealconfort.com

Responsabilité légale :
ROUILLARD GAETAN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / ROUILLARD SYLVAIN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / ROUILLARD PHILIPPE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	09/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	03/02/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.